

Stärker zusammen | Plus forts ensemble | Più forti uniti

Les économies dans le personnel font fausse route et portent atteinte à la conjoncture

La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a présenté la correction du compte d'État 2014 et les premières mesures d'austérité dans l'optique du budget 2016. La Confédération annonce pour l'instant une croissance zéro des effectifs à partir de 2016. L'APC critique vivement cette mesure d'économie, car elle ne tient pas compte de la situation actuelle du personnel.

Le contexte dans lequel s'inscrivent la politique extérieure, l'évolution démographique et la mise en œuvre de révisions de loi complexes exigent de l'Administration fédérale qu'elle y consacre davantage de ressources, ce qui est quasiment impossible avec les effectifs dont elle dispose actuellement. Pour cette raison, de nombreux offices fédéraux se voient contraints depuis des années d'externaliser certaines tâches, une pratique désapprouvée par le Parlement. Avec raison, puisqu'à moyen terme, elle n'est pas économique et ne permet pas une consolidation des connaissances. Le Conseil fédéral a mis en œuvre les premières mesures nécessaires dans le budget 2015 pour corriger cette pratique en engageant une partie du personnel externe ou en créant des postes. La mesure d'économie annoncée anéantit ces efforts, puisqu'un gel des effectifs est prévu au niveau de 2015 et les postes vacants ne pourraient plus être repourvus. L'APC estime que la nouvelle mesure d'austérité du Conseil fédéral met en danger la capacité d'action de l'Administration fédérale dans des domaines cruciaux, comme la sécurité, la santé, la politique extérieure, la formation et la recherche.

Et si le Conseil fédéral envisage des mesures d'économie, c'est pour dégager la marge de manœuvre nécessaire à la troisième réforme de l'imposition des entreprises. L'APC met en garde contre les avantages fiscaux accordés aux entreprises sur le dos du personnel. Ces dernières années, le personnel fédéral n'a guère tiré parti des résultats financiers extraordinaires de la Confédération, un employeur qui a par ailleurs déjà réalisé de fortes coupes dans les départs à la retraite des employé-e-s affectés aux frontières, à l'étranger et à la sécurité.

De plus, au vu des difficultés que le franc fort occasionne à la Suisse, tout doit être entrepris pour maintenir le pouvoir d'achat et stimuler la demande intérieure. Dans cette optique, les économies réalisées dans le domaine du personnel nuisent à la conjoncture dans son ensemble. L'APC exige du Conseil fédéral qu'il abandonne ses projets de coupes budgétaires nuisibles.

11.02.2015